



Fédération Santé et Action Sociale CGT

Union Fédérale de la Santé Privée



Montreuil, le 16 février 2017

APPEL À SOLIDARITÉ

CLINIQUE JUGE - MARSEILLE

Voici maintenant 10 jours que les salarié-e-s de la Clinique Juge sont en grève.

Alors que depuis des mois, les salarié-e-s de la clinique Juge interpellent leur Direction sur les dysfonctionnements de l'organisation du travail qui n'a de cesse de dégrader les conditions de travail et la prise en charge des patients, la Direction refuse tout dialogue.

En toute illégalité, la direction a fait appel à du personnel intérimaire ou à des salarié-e-s d'une autre clinique du groupe pour briser la grève.

Aucune des revendications du personnel, pourtant légitimes, n'a été entendue !

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ces méthodes et agissements de la Direction et exigeons la réouverture sans délai de réelles négociations.

Pour soutenir les salarié.e.s en grève, merci d'adresser votre chèque de soutien à la Fédération Santé et Action Sociale



**Union Fédérale de la Santé Privée - Case 538 -
263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX**

libellé à l'ordre de : Union Locale CGT des quartiers Sud.

Pour toute information complémentaire : ufsp@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 71

Fédération Santé et Action Sociale - Union Fédérale de la Santé Privée

• Case 538 • 263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX • Tél. : 01 55 82 87 71
e-mail : ufsp@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr